

Le 15 novembre 2023

DES CHIFFRES ET DES CÉRÉALES – EDITION 2023

LA FILIÈRE CEREALIERE FRANÇAISE CONFIRME SON EXCELLENCE

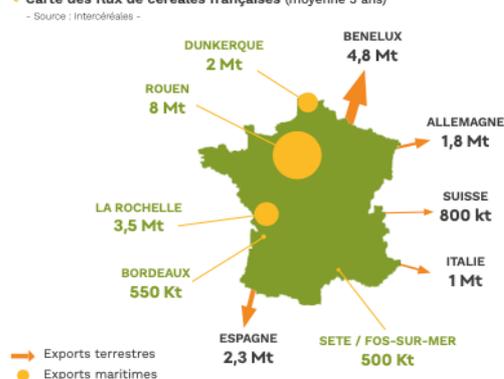
Dans sa nouvelle édition du livret « Des chiffres et des céréales - L'essentiel de la filière », Intercéréales synthétise les données clés de la campagne 2022/2023. Malgré un contexte géopolitique mouvant et des échanges mondiaux de céréales en évolution, la France maintient son rang de grande puissance agricole et céréalière, apporte son soutien aux pays importateurs, tout en assurant son autosuffisance céréalière.

La France, un incontournable dans le commerce des céréales

La France maintient son rang de 7^{ème} pays exportateur de céréales au monde avec 28 Mt exportées en 2022-23 pour une valeur de 10 milliards d'euros, derrière le Canada et devant l'Inde. Ce sont aussi des produits céréaliers (malt, amidon, farine et semoules) qui sont exportés, pour plus de 3 milliards d'euros et plus de 20% des exportations. La filière céréalière française contribue ainsi activement à la balance commerciale française.

La France confirme son leadership en matière de blé tendre puisque l'Hexagone reste le 1^{er} producteur et exportateur européen. C'est la céréale la plus exportée par la France avec 16,6 Mt, dont 6,4 Mt à destination de l'Union européenne et 10,2 Mt vers les pays tiers.

Carte des flux de céréales françaises (moyenne 5 ans)



La filière garantit la souveraineté de la France en céréales

Les céréales occupent une place centrale dans le tissu agricole Français : 54 % des exploitations agricoles françaises cultivent des céréales soit près de 211 000 exploitations. Si toutes les régions cultivent des céréales, 5 régions produisent plus de 60 % de la récolte nationale : le Grand-Est, les Hauts-de-France, le Centre-Val de Loire, la Nouvelle Aquitaine et la Normandie.



Le tissu économique développé de la filière permet de collecter, transporter et transformer les céréales directement sur notre territoire. Ainsi plus de 27 Mt de céréales françaises sont destinées à notre consommation intérieure, garantissant notre souveraineté en céréales.

Le 15 novembre 2023

La filière céréalière représente plus de 540 000 emplois implantés dans les territoires, depuis les exploitations agricoles jusqu'aux entreprises de la transformation en passant par les 203 coopératives, les 300 négoce et les structures d'exportation.

Quelques chiffres :

- Sur les 33,7 Mt de blé tendre produites en France, 4,7 Mt sont destinées à la meunerie française (2^e pays européen producteur de farine), qui fournit ensuite la boulangerie artisanale, industrielle et la biscuiterie.
- Sur les 1,3 Mt de blé dur produites en 2022-23, près de 600 000 tonnes sont transformées par le secteur de la semoulerie en pâtes et couscous.
- La filière orge brassicole confirme ses positions et reste leader européenne avec 11,4 Mt de grains produites. Elle reste également 1^{ère} exportatrice mondiale de malt et est à l'origine de 20 % de la bière brassée dans le monde.
- Le maïs est la 3^{ème} céréale cultivée en France, derrière le blé tendre et l'orge, avec 10,7 Mt produites lors de la campagne 2022-23. La France conserve sa place de 1^{er} producteur européen et exporte 3,7 Mt de maïs, à 98 % vers l'Union Européenne, qui est quant à elle importatrice nette.

[ACCÈS A LA BROCHURE ICI](#)

À PROPOS D'INTERCÉREALES

Intercéréales est l'interprofession représentative de la filière céréalière. Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréaliier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire mais aussi pour valoriser le savoir-faire et la qualité des productions en France et à l'international.

La filière céréalière française compte 540 000 emplois, 210 000 exploitations agricoles et 1 500 entreprises de commerce et de transformation.